Honoraires de transaction



A compter du 1er Janvier 2023

Les honoraires sont à la charge du vendeur à l'exception des transactions réalisées dans le cadre d'un règlement successoral en cours (déclaration de succession) Dans ce cas, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en sera faite dans l'annonce.

Michèle ANTERIEUX Immobilier

21 rue du Cayla 12330 Marcillac Vallon **05 65 62 53 17**

micheleanterieux.immobilier@orange.fr

Taux TTC (TVA 20 %)
3000 € TTC forfait
10%
8%
7%
6%
5,60%
5,40%
5%
240€

Michèle ANTERIEUX Immobilier (exploitation personnelle)

N° Siret: 352083984 00026

RCS RODEZ 352 083 984

Carte professionnelle N° CPI 1202 2018 000 029 417 délivrée par la CCI de l'Aveyron le 20 JUIN 2024, valable jusqu'au 19 JUIN 2027 en renouvellement de la carte initiale N° 2012-2 délivrée par la préfecture de l'Aveyron, le 2 avril 2012

